



Directeur Jean-Joseph SCHALK

**RESULTATS DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ A L'INSTITUT REGIONAL DE
FORMATION DES AMBULANCIERS DU CHRU DE NANCY**

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité qui s'est tenue le 05 mai 2026, les candidats figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés admissibles, conformément à l'article 7 de l'Arrêté du 11 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Ambulancier et aux conditions de formation de l'Auxiliaire Ambulancier.

Une convocation leur parviendra en vue de se présenter à l'épreuve d'admission prévue le 27 ou 28 mai 2026.

N°	NOM	PRENOM
LISTE DES ADMIS (par ordre alphabétique)		
1	DRUOT	Julien
2	DUBLEZ	Nicolas
3	GOMEZ	Sandy
4	HOUACINE	Malik
5	JONEAU	Melyne
6	KWIECIEN	Christopher
7	MARSON	Denis
8	MARTIN	Jérôme
9	MOREL	Candice
10	MOURANT	Michael
11	PASQUALINI	Raphael
12	RESMOND	Thomas
13	VIRASSAMY	Stéphane

Nancy, le 05 mai 2026

Le Directeur de l'IRFA
M. Jean-Joseph SCHALK

Institut Régional de Formation
des Ambulanciers
1 rue Joseph Cugnot
60034
54035 NANCY Cedex